

LE CAROUR Georges (parfois orthographié LE CARROUR) (1915 - 1944)

Sergent-chef
Compagnon de la Libération
Mort pour la France

• Éléments biographiques :

Né le 16 juin 1915 à **Boulouparis** (Nouvelle Calédonie). Célibataire
Fils de Grégoire Le Carrou et Marguerite Médard.
Cultivateur colon

• Carrière militaire et campagnes :

Appelé de la classe 1935, il est classé « bon absent service armé » par décision du conseil de révision de **Nouméa** le 3 juillet 1936. Il effectue son service militaire d'octobre 1936 à octobre 1938 à la Compagnie Mixte d'Infanterie coloniale de la Nouvelle-Calédonie. Rappelé à l'activité par l'ordre de mobilisation générale le 2 septembre 1939, il est affecté à la même unité. Nommé sergent en février 1940, il est démobilisé le 20 août et renvoyé dans ses foyers. Il est alors affecté dans les réserves du Bataillon d'infanterie coloniale. Engagé volontaire en avril 1941 au Bataillon Mixte d'infanterie coloniale du Pacifique pour la durée de la guerre, devenu Bataillon du Pacifique (BP 1) le 5 mai. A cette même date, il embarque à bord du *Zealandia* vers **Sydney** (Australie) avec le premier contingent du bataillon. Après 45 jours d'entraînement, il embarque sur le *Queen Elisabeth* avec le BP1 vers le Moyen-Orient et débarque à Suez le 31 juillet 1941. Le lendemain il est dirigé sur la Palestine où il effectue avec son unité cinq mois d'entraînement, puis vers la Syrie fin août. Nommé sergent-chef le 1^{er} octobre 1941, il prend part à la campagne du Levant en décembre 1941. Le 31 décembre il arrive en Egypte et est dirigé vers la Libye en janvier 1942. Le contingent est engagé en Libye au sein de la 1^{ère} Division Française Libre, en formation sous les ordres du général Koenig. Il prend part à la bataille de **Bir Hacheim** du 27 mai au 11 juin 1942. À la suite des pertes subies par le 1^{er} bataillon d'infanterie de marine (BIM) et le bataillon du Pacifique (BP1) durant le siège et la sortie de **Bir Hacheim**, le général Koenig décida le 1^{er} juillet 1942 de fusionner

les deux unités pour former, à compter du 16 juin 1942, le bataillon d'infanterie de marine et du Pacifique (BIMP). Il prend part aux opérations en Egypte (**El Alamein**) et Libye et passe en Tunisie en février 1943 jusqu'au 13 mai, date de cessation des hostilités contre les forces germano-italiennes. Il passe ensuite la frontière de Tripolitaine le 11 juin, puis la frontière tunisienne le 26 août. En avril 1944, il arrive en Algérie et embarque à Bône le 17 avril pour l'Italie. A compter du 9 mai, il participe à la campagne d'Italie au sein de la 1^{ère} Division française libre. Au cours de l'attaque dans la nuit du 11 au 12 mai 1944 dans la région de Girofano, il est grièvement blessé. Evacué, il rejoint son unité le 27 mai et embarque pour la Provence le 17 août 1944. Il prend une part active à la libération de Toulon. Le 22 août 1944, il remplace son chef de section qui vient d'être blessé et achève sa mission. Le lendemain, il entraîne sa section à l'assaut des positions fortifiées de **La Mauranne**, près de **Toulon**. Au cours de l'attaque, le sergent-chef Le Carour est grièvement blessé. Evacué, il décède des suites de ses blessures le 24 août à l'hôpital de Saint-Paul à **Hyères** (Var). Mort pour la France, il est inhumé à **Nouméa**.

• Décorations et citations :

Chevalier de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération - décret du 24 mars 1945
Croix de Guerre 39/45 (2 citations)
Médaille de la Résistance
Médaille coloniale agrafe « Libye – Bir Hacheim ».
Citation à l'ordre de la division du 22 juin 1944 : « *sous-officier qui a toujours été pour ses hommes l'exemple du devoir. A participé aux opérations de Libye 42-43, Tunisie. Grièvement blessé au cours de l'attaque du 11 au 12 mai 1944 dans la région de Girofano (Italie)* ».

• Sources :

Ordre de la Libération. SDH Vincennes : SHD GR 16 P 348784 (dossier de résistance).
SHD Caen : 21 P 71966

Cette fiche biographique a été rédigée à partir de documents identifiés et consultés dans les archives du Service historique de la Défense (SHD) sur les sites de Vincennes, Caen (DAVCC) et Pau (CAPM). Les archives des Département et Régions d'Outre-mer et celles de Collectivités d'Outre-mer ont également été mobilisées. Parfois lacunaires, ces sources écrites indispensables pour le travail de l'historien peuvent toutefois présenter des données contradictoires. Il peut en résulter des différences d'orthographe (noms et lieux) et de dates qui seront précisées en notes de bas de page.